

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS DU JEUDI 20 JUIN 2019

Présidence

: Mme Barbara GRIVEL, Présidente

Présents

: 37 membres

Excusés

: 15 membres, soit :

MM. Pierre-Alain Collet, Michel Corbaz, Fabio De Angelis, Patrick Dizerens, Christian Eggenberger, Steve Fahrni, Bryan Mulin, Claude

Rapin, Jean-Robert Turin

Mmes Monika Bacso, Teresa Corbaz, Marlien Koers, Sandrine

Liaudat, Nathalie Martin

Absents

: 2 membres (non excusés) soit :

MM. André Baumann, Raymond Monbaron

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis municipal N° 1/2019 relatif à l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2018.
- 3.- Election du président, du vice-président, des scrutateurs et des membres des commissions de gestion et des finances.
- 4.- Divers.

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Général du 13 décembre 2018 est accepté.

Madame la Président procède à l'assermentation d'un nouveau membre, soit de M. Yann Hänggeli. Le Conseil général est composé de 54 membres.

COMMUNCATIONS DU BUREAU

Le bureau a reçu des documents de l'Union des Communes Vaudoise présentant les moyens par lesquels les élus peuvent bénéficier de prestations utiles au pilotage communal, à disposition des Conseillers.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Madame Stéphanie Borgeaud:

- La fête du 1^{er} août aura lieu le 31 juillet en présence du Préfet Monsieur Pascal Desauges et des saucisses grillées + un verre de vin seront offerts par la Municipalité.
- Des exemplaires du rapport annuel 2018 de la SDNL sont à disposition des Conseillers auprès de Madame la syndique
- A la fin de la séance, pizzas offertes par la Municipalité.

Monsieur Claude Champion :

- La commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique dont les statistiques sont dans les normes, hormis quelques excès nocturnes. En date du 29 avril dernier, un contrôle radar effectué par la gendarmerie a d'ailleurs confirmé cette tendance, puisque 145 véhicules ont été contrôlés, sans aucune dénonciation.
- Les travaux d'agrandissement des canalisations vont débuter aux alentours du 19 août prochain, dans la Grand-Rue et au chemin des Noyers, travaux destinés à éviter que les inondations ne se répètent, ce qui fut le cas lors des derniers gros orages.

Monsieur Pascal Chatelan:

- La Direction Générale de l'environnement va prochainement débuter la réhabilitation des grands marais, ceci suite à des mesures hydrologiques et un recensement de la flore par des étudiants de l'EPFL. Le creusement d'un étang sans zone de loisir et la construction de barrages seront réalisés, ceci afin de maintenir l'humidité des marais la majeure partie de

l'année. L'ensemble des mesures feront l'objet de rapports réguliers.

Madame Anne-Marie Duport:

- Les pompiers de Boussens déménageront, à partir du 1^{er} juillet prochain, dans un nouveau local situé dans la zone industrielle.

2.- PREAVIS MUNICIPAL N° 1/2019 RELATIF A L'ADOPTION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION 2018

Monsieur Laurent Borgeaud, rapporteur de la commission de gestion, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe aux votes sur les comptes, puis sur la gestion. Les deux votes sont adoptés à l'unanimité.

Elle nous donne également lecture de l'extrait de PV qui lui est aussi adopté à l'unanimité.

3.- ELECTION DU PRESIDENT, DU VICE-PRESIDENT, DES SCRUTATEURS ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE GESTION ET DES FINANCES

<u>Election de la Présidente</u>: Madame Barbara Grivel, Présidente, cède sa place à Monsieur Dominique Berset, vice-président. Madame Barbara Grivel se représente et personne ne fait d'autres propositions. Madame Barbara Grivel est réélue à l'unanimité.

<u>Election du vice-président</u>: Monsieur Dominique Berset se représente et là non plus il n'y a pas d'autres propositions. Monsieur Dominique Berset est réélu à l'unanimité.

<u>Election des scrutateurs</u>: comme le veut la coutume et n'ayant pas d'autres propositions, Madame Claudine Longchamp et Monsieur Steve Moro, scrutateurs-suppléants, deviennent scrutateurs et sont élus à l'unanimité.

<u>Election des scrutateurs-suppléants</u>: Messieurs Guy Martin et Jean-Jacques Chanson, scrutateurs se représentent et sont élus à l'unanimité.

<u>Commission de gestion</u>: MM. Michel Bally, Mirko Bonfadelli, Laurent Borgeaud et Thomas Gasser se représentent et sont réélus à l'unanimité.

<u>Commission des finances</u> : MM. Jean Rossier, Jean-Claude Mounir, Claude Rapin et Bernard Becherraz se représentent et sont réélus à l'unanimité.

4.- DIVERS

Suite aux informations données par M. Pascal Chatelan, concernant la réhabilitation des grands marais, Monsieur Michel Bally demande où se situe exactement le site.

Monsieur Pascal Chatelan situe la zone sur le chemin qui continue depuis la décharge en direction Nord – Est. Il précise que des biologistes et des botaniques ont étudié le projet. Des barrages seront construits afin d'éviter les inondations, mais pour maintenir l'humidité des marais la majeure partie de l'année. Un îlot de vieux bois sera par ailleurs défini. D'autre part, la Confédération, via le canton versera des subventions aux locataires (agriculteurs concernés) et que les parcelles visées appartiennent à la commune.

Madame Chantal Seiffert nous informe qu'elle a reçu un courrier de Swisscom concernant la téléphone et l'installation de la fibre optique et demande si la commune a des informations quant à la 5G dans notre commune.

Madame Stéphanie Borgeaud répond que la commune n'a reçu aucune information, ni de demande officielle au sujet de la 5G et que si une mise à l'enquête devait avoir lieu, il y aura lieu de faire opposition individuellement.

Monsieur Bernard Becherraz demande qui est responsable en cas d'accident dû à une haie, dont la hauteur n'a pas été respectée ?

Madame Anne-Marie Duport répond que la municipalité veille à ce que à chaque endroit stratégique, les haies soient maintenues à la hauteur réglementaire et chaque endroit et analysé au cas par cas.

Madame Ursula Marclay demande de remercier, par applaudissements, Monsieur Thomas Gasser qui a passé 6 ans aux commandes des Féeries de Boussens et qui a demandé à être relevé de ses fonctions de président.

Monsieur Jean-Claude Mounir demande la mise à jour des procès-verbaux sur le site de la Commune de Boussens.

Monsieur Philippe Monod signale une erreur survenue dans le « Boussens Infos ». En effet, Boxtea – vente de thé – se situe à la Grand-Rue 14 et non pas Rue du Village 14.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h10.

La Présidente

Barbara Grivel

La secrétaire

Danièle Rochat

